

Rapport d'activité
Rapport de la gérance
2022

Edito



Chers actionnaires,

J'ai la responsabilité d'ouvrir le huitième rapport d'activité de Cocagne Investissement.

L'aventure de Cocagne Investissement touche à sa fin, avec une activité encore plus réduite en 2022.

Si Cocagne Investissement vit ses dernières années, l'activité des jardins de Cocagne se poursuit et se renforce. Après 2 années de crise sanitaire où les Jardins ont su montrer la pertinence de leurs actions en proposant de nouveaux moyens de solidarité dans leurs territoires qui s'est confirmé avec les programmes France Relance les années suivantes, les jardins de Cocagne poursuivent leur développement proposer des solutions durables pour une alimentation de qualité, accessible à tous.

Nous vous avons présenté ces dernières années nos différentes analyses sur le modèle économique et le contexte, la gouvernance du fonds et les besoins de Jardins de Cocagne pour tirer tous les enseignements de cette aventure. Même si les aléas de conjoncture économique et sanitaire, n'ont pas permis d'investir autant que nous le souhaitions, Cocagne Investissement a contribué dans ses réalisations et analyses à construire la dynamique actuelle du Réseau Cocagne.

Nous consacrons nos efforts en 2023 à mettre un point final à ce projet ambitieux qu'était Cocagne Investissement. Nous restons pour cela à votre écoute et vous proposer une suite possible à l'utilisation de votre capital patient au service d'une économie solidaire.

Les rapports qui suivent se veulent se veulent complets et didactiques, j'espère qu'ils répondront à vos questions.

Solidairement vôtre,

Dominique Hays,

Président de Cocagne Investissement et du Réseau Cocagne

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by 'e.' and a long horizontal stroke.

Index

Table des matières

- Edito..... 2
- Index..... 3
 - 1. Une stratégie initiale en adaptation permanente** 4
 - Rappel de la stratégie 4
 - Des constats toujours d’actualité 4
 - Un modèle économique difficile à trouver 4
 - 2- Continuité d’accompagnement** 5
 - 3 - Vie institutionnelle**..... 6
 - Composition du capital au 31 décembre 2021 6
 - Label et agrément 6
 - Gouvernance..... 6
 - 4 - Conclusion et perspectives**7
- Rapports de la gérance 8
 - Rapport financier 2022 9
 - Présentation des états financiers 9

1. Une stratégie initiale en adaptation permanente

Rappel de la stratégie

A l'origine, Cocagne Investissement s'était fixé pour objectif de permettre aux adhérents Cocagne d'accéder à des financements sur-mesure pour financer leur changement d'échelle et leurs projets d'envergure, grâce à l'investissement de citoyens solidaires.

Cocagne Investissement a été créé pour prolonger et intensifier le soutien que le Réseau Cocagne apporte à ses adhérents. Cet outil d'accompagnement et d'investissement est dédié au cofinancement, sur le court terme ou sur le long terme, des projets des structures du Réseau Cocagne, à tous les stades de leur développement.

Depuis sa création, en 2014, cet outil a évolué face aux modifications de l'environnement économique et financier des Jardins de Cocagne.

Des constats toujours d'actualité

Les Jardins de Cocagne sont de plus en plus reconnus pour leur rôle pivot dans la transition écologique et solidaire des territoires. Leur position de catalyseur apporte à leur territoire une plus-value sociale et environnementale significative sans qu'ils ne captent la plus-value financière qu'ils génèrent. Position qui s'est confirmée encore en 2020 dans le contexte de crise sanitaire et en 2021 et 2022 avec l'inscription des projets des Jardins de Cocagne dans les programmes France Relance.

Pour autant, les analyses ont montré que la réponse de Cocagne Investissement n'était pas la plus pertinente pour ces projets tant dans ses modalités que dans la mise en œuvre avec un positionnement de la tête de Réseau Cocagne en financeur et accompagnateur de ces projets.

Cocagne se mobilise aujourd'hui pour accompagner les Jardins de Cocagne dans les programmes France Relance (en investissements matériels et immatériels) ou programmatiques (« Fonds d'aide alimentaire durable », « quartiers résilients » etc.).

Un modèle économique difficile à trouver

Comme nous vous l'avons expliqué les années précédentes, Cocagne Investissement n'a pas réussi à trouver son modèle économique entendu du point de vue des équilibres financiers d'une fonction quasi-bancaire. Cela ne veut pas dire qu'il n'a pas eu des « effets utiles » dans la réflexion et l'accompagnement financier des adhérents. Dans ce contexte, nous vous avons indiqué limiter l'activité de la société à l'accompagnement des projets en cours de financement sans nouveaux développements afin de limiter les pertes financières.

Comme vous le lirez dans le rapport de gestion, les produits ne couvrent plus les frais fixes de gestion. En effet, même si les frais fixes seront encore réduits en 2022, il ne reste plus que 3 projets en cours d'accompagnement qui pour certains ont entamé le remboursement du capital.

2- Continuité d'accompagnement

En 2022, Cocagne investissement a tenu le suivi de 4 projets dont celui de la table de Cocagne de la Haute Borne dont la créance a été passée en perte au regard de la situation de l'entreprise.

Encours projets au 31/12/2022

Structure financée	Localisation	Montant encours
Les Jardins du Girou	Gragnague (31)	35 000,0 €
Jardins de Lucie	Communay (69)	31 112,0 €
Reseau Cocagne	Vauhallan (91)	100 000,0 €
		166 112,0 €

La Table de Cocagne de la Haute Borne était un projet de restauration-traiteur, conçu sur le concept « Du Jardin à la Table ». Cette activité était le prolongement naturel du Jardin de Cocagne de la Haute Borne. Un démarrage d'activité en deçà des attentes a conduit à un rachat de la société par un entrepreneur et la mise en œuvre d'un nouveau projet d'insertion. Dans ces conditions, le financement de Cocagne a été revu dans la durée afin de permettre un nouveau rebond de la structure. Compte tenu de la situation de l'entreprise, la créance a été passé en perte en 2022.

Les Jardins du Girou font partie du Groupement Solidaire Cocagne Haute-Garonne. Ce groupement rassemble désormais cinq Jardins de Cocagne, un organisme de formation et un groupement d'employeurs et une association. Toutes les entités partagent le même projet associatif et mutualisent les fonctions support via le groupement d'employeurs GESTES, ce qui a un caractère particulièrement innovant au sein des Jardins de Cocagne.

Les Jardins du Girou emploient et accompagnent une vingtaine de personnes en difficulté pour les remettre sur le chemin de l'activité.

L'échéance de remboursement pour ce Jardin est prévue en 2023.

Le groupement en Haute Garonne poursuit ses projets de développement sur le territoire avec particulièrement Cocagne Alim'terre pour un accès solidaire à l'alimentation de qualité et le Relais Cocagne (<https://cocagnehautegaronne.org/>)

Créé en 2001, les **Jardins de Lucie** connaissent depuis leur ouverture une croissance et un développement constant. Elle mène deux activités principales, le maraîchage bio distribué en circuit-court et la transformation de produits bio (La fabrique, lancée en 2015). L'association emploie 10 salariés permanent et 51 en insertion et compte 520 familles adhérentes. L'année 2022, a été marquée par un changement de direction pour ce Jardin et une année commerciale difficile dans le contexte de contraction du marché du bio. Le réseau Cocagne renforce sont accompagnement pour ce jardin historique et l'aider à stabiliser son développement au-delà de l'apport de Cocagne Investissement.

Un dernier investissement a été mis place en 2019 pour le **Réseau Cocagne** permettant ainsi de soutenir les actions de la tête de Réseau auprès de ses adhérents. Le Réseau Cocagne a confirmé sur la période 2021-22 sa position de réseau transverse et notamment via l'inscription dans 4 appels à projet France Relance auprès de 3 ministères permettant de renforcer ses actions auprès des jardins sur : la création d'emploi et le développement de nouveaux territoires, l'accessibilité à une alimentation durable accessible à tous. Les résultats financiers de 2022 sont très satisfaisants et les objectifs de consolidation financières ont été atteints.

3 - Vie institutionnelle

Composition du capital au 31 décembre 2021

Le capital de Cocagne Investissement s'élève à 1087k€.

Il compte 220 actionnaires dont 3 personnes morales. Un seul investisseur institutionnel est au capital : La Nef, détient 46% du capital. C'est le plus gros actionnaire.

Label et agrément

Compte tenu de la mise en sommeil du développement de Cocagne Investissement et la fin de la promotion pour de nouvelles souscriptions, la labellisation de Cocagne Investissement par Finansol n'a pas été renouvelée en 2019.

Cocagne investissement avait maintenu son adhésion à FAIR sur les actions de plaidoyer et de promotion de la finance solidaire, cette adhésion n'a pas été renouvelée en 2022, considérant que la très faible activité du fonds ne le justifiait plus

Gouvernance

Cocagne Investissement est constitué sous la forme d'une société en commandite par actions (SCA). Sous ce statut, les associés commanditaires qui souscrivent le capital, délèguent la responsabilité des orientations stratégiques à l'associé commandité. La SAS coopérative Cocagne Commanditée détient ce rôle d'associé commandité.

La société financière La Nef et l'association Réseau Cocagne sont actionnaires de la SAS coopérative Cocagne Commanditée, associée commanditée de la SCA Cocagne Investissement. Ils siègent ensemble en comité de direction. Le gérant de la SCA est nommé par la commanditée et administre la société. Depuis l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2016, c'est l'associée commanditée qui exerce aussi la gérance.

La société en commandite par actions Cocagne Investissement est observée par un conseil de surveillance composé de commanditaires (souscripteurs de parts).

En 2022,

- le comité de direction de Cocagne Investissement s'est réuni 2 fois,
- le conseil de surveillance s'est réuni 1 fois et a poursuivi ses échanges à distance,

Avec cette gouvernance, le Réseau Cocagne et La Nef demeurent garants du projet politique et de la vocation sociale de Cocagne Investissement. Si elle limite le pouvoir direct des actionnaires, elle leur offre des protections et des moyens de contrôle de l'action du fonds.

4 - Conclusion et perspectives

Comme vous l'avez observé, l'activité de Cocagne Investissement a été réduite à son minimum et elle ne justifie plus de maintenir ce véhicule.

Cependant, le projet Cocagne Investissement est l'expression financière d'un projet plus large du Réseau Cocagne, celui de contribuer à créer - en acte - une économie sociale et solidaire tenant ses promesses en valeurs et en finalités.

Si Cocagne Investissement n'a pas su toujours être la réponse adaptée, le réseau Cocagne poursuit son travail de mise en avant et d'accompagnement de ses adhérents pour que des solutions financières durables et patientes puissent être trouvées.

Nos modèles d'intérêt général restent encore soumis à la lecture d'une économie financiarisée où la mesure d'impact chiffrée s'additionne aux critères de rentabilité alors que nos projets font la preuve de leurs effets utiles. Nos adhérents doivent aussi trouver un juste équilibre entre une action légitimement subventionnée et une capacité d'investissement propre lié à l'activité économique.

En 2022, avec le réseau Cocagne nous avons poursuivi nos analyses et accompagnement des Jardins de Cocagne qui doivent être mieux soutenus par la politique publique sectorielle d'une part et, d'autre part, trouver des voies de diversification d'activité à la fois conformes à la Charte Cocagne, leur projet social, et susceptibles d'équilibrer leurs modèles financiers par des hybridations de ressources publiques et privées, monétaires et non monétaires efficaces.

C'est dans ce sens, que nous travaillerons en 2023 une solution de sortie positive pour Cocagne Investissement afin que l'ensemble des analyses et enseignements puisse servir la suite du développement.

Rapports de la gérance

Rapport de la gérance à l'Assemblée générale des actionnaires commanditaires

COCAGNE INVESTISSEMENT

Société en Commandite par Actions

à capital variable

Siège social à VAUHALLAN (91 430)

4, rue des Arpentis

803.438.647 RCS EVRY

Chère Associée, Chères Actionnaires, Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans ses rapports toute information quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toute précision ou tout renseignement complémentaire qui pourrait vous paraître opportun.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Rapport financier 2022

Présentation des états financiers

Règles et méthodes comptables, intégration fiscale

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les hypothèses de base retenues sont les suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucun changement de méthode ou de réglementation n'est intervenu sur l'exercice 2022.

La Société ne fait pas partie d'un groupe fiscalement intégré.

Présentation du bilan et des comptes

(Article L. 232-1 du Code de commerce)

L'exercice considéré a débuté le 1er janvier 2022 et s'est terminé le 31 décembre 2022.

Le montant total net du bilan au 31 décembre 2022 s'élève à 787 432€ (contre 815 143€ au 31 décembre 2021)

L'exercice clos le 31 décembre 2022 fait apparaître un résultat comptable négatif d'un montant de -17930 (-2614 € pour l'exercice 2021).

Le Bilan et le capital social

En euros	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF		
Immobilisation incorporelles	250	250
Immobilisation financières	166 202	225 822
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	166 452	226 072
Créances clients et autres	2 593	6 596
Valeurs mobilières de placement		5 345
Disponibilités	618 387	577 129
TOTAL ACTIF CIRCULANT	620 980	589 071
TOTAL GENERAL	787 432	815 143
PASSIF		
Capital	1 087 003	1 097 268
Report à nouveau	- 298 787	- 296 173
Résultat (perte)	- 17 930	- 2 614
TOTAL CAPITAUX PROPRES	770 286	798 481
Dettes fournisseurs et autres	16 241	15 758
Dettes fiscales et sociales	905	905
TOTAL DETTES	17 146	16 662
TOTAL GENERAL	787 432	815 143

A l'actif, la baisse de l'actif immobilisé net correspond au remboursement des encours par les projets accompagnées.

Les créances clients correspond principalement aux produits à recevoir sur les investissements.

Les VMP correspondait à la créance sur la Table de Cocagne de la Haute Borne passé en perte en 2022 compte tenu de la situation de l'entreprise, ce montant était provisionné depuis 2 exercices.

La situation de trésorerie de Cocagne Investissement est en hausse en résultats des remboursements reçus pas les autres projets accompagnés.

Au passif, le montant du capital social est de 1087 003€ euros au 31 décembre 2022 (1 097 268 au 31 décembre 2021). Le report à nouveau (correspondant aux pertes cumulées antérieures) s'établit à -298 787€. Les dettes auprès des fournisseurs restent stables. Les fiscales et sociales au 31/12/22 ont été soldées.

Compte de résultat

En euros	2022	2021
Produits		
Chiffre d'affaires		-
Production immobilisée		
TOTAL Produits d'exploitation		-
TOTAL produits	-	-
Charges		
Achats		
Autres services extérieurs	- 15 354	- 16 210
Impôts, taxes et vers. assimilés	- 2 437	- 2 213
Charges de personnel		-
Autres		- 600
Dotations aux amortis. & provisions		- 2 500
Total charges	- 17 792	- 21 524
Résultat d'exploitation	- 17 792	- 21 524
Produits financiers	22 213	13 902
Charges financières	- 20 000	- 7 544
Charges exceptionnelles	- 2 869	- 500
Produits exceptionnel	518	13 052
Résultat net	- 17 930	- 2 614

Les produits de l'exercice

Les revenus sont constitués principalement par les produits financiers issus des investissements (7428€ en 2022 contre 13 771€ en 2021). La baisse des revenus correspond à la diminution de l'encours investi lié au remboursement par les projets accompagnés. En effet en 2022, ces produits comprennent une reprise de provisions de 14 655€, par suite de la constatation de la perte sur La table de Cocagne de la Haute Borne.

Les charges de l'exercice

En contrepartie de ces produits, Cocagne Investissement fait face à des charges d'exploitation qui concernent les éléments suivants.

Les frais de personnel : les frais de personnel sont nuls en 2022. La gérance est assurée par Cocagne commanditée et le suivi des projets par le Réseau Cocagne

Les autres frais généraux couvrent le fonctionnement général de la société (frais postaux, téléphone et serveurs informatiques, honoraires du CAC), ainsi que des honoraires liés à la gérance, la tenue de l'assemblée générale, les missions et déplacements, les cotisations aux organisations professionnelles et les services bancaires.

Les dotations aux amortissements : l'actif est totalement amorti.

Filiales et participations

(Articles L. 233-6 et L. 247-1 du Code de commerce)

Cocagne Investissement peut financer les projets qui sont sous forme de sociétés commerciales en souscrivant à des parts de leur capital et ainsi renforcer les fonds propres du projet. C'est du financement patient. Au 31 décembre 2022, la Société ne possède aucune participation dans aucune société commerciale.

Cocagne Investissement peut également mobiliser des titres de créances. Aussi bien pour les projets en société commerciale qu'en statut associatif, elle peut financer les projets avec des prêts participatifs. Pour les sociétés commerciales, la Société peut apporter des comptes courants d'associés, effectuer des placements en obligations, convertibles ou pas.

Des titres associatifs pourront être souscrits par Cocagne Investissement pour le financement des projets à statut associatif.

Voici la liste des projets soutenus par Cocagne Investissement au 31/12/2022:

Structure financée	Localisation	Montant encours
Les Jardins du Girou	Gragnague (31)	35 000,0 €
Jardins de Lucie	Communay (69)	31 112,0 €
Reseau Cocagne	Vauhallan (91)	100 000,0 €
		166 112,0 €

Evénements principaux survenus au titre de l'exercice 2022

(Article L. 232-1 du Code de commerce)

néant

Evolution prévisible et perspective d'avenir

(Article L. 232-1 du Code de commerce)

- Compte tenu de la situation financière et de la volonté des associés commandités de limiter les pertes, il a été décidé de mettre en place une gestion réduite du fonds en :
 - Limitant le développement du fonds sans aucune nouvelle souscription et nouvel investissement dans les projets de Jardins de Cocagne tout en se laissant la possibilité d'investissements permettant d'optimiser la trésorerie disponible pour équilibrer le résultat
 - Réduisant au maximum les frais de gestion, cette optimisation pourra passer par une transformation juridique du fonds pour alléger la gestion
- En 2023, nous poursuivrons les recherches de solutions concrètes permettant une clôture des activités tout en limitant au maximum l'impact pour les projets accompagnés et les actionnaires.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

Frais de Recherche et de Développement

Compte tenu de l'activité de notre société, aucun frais de recherche et de développement n'a été engagé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Aliénations d'actions

(Article R. 233-29 alinéa 2 du Code de Commerce)

Aucune opération visée au-dit article n'a été réalisée au titre de l'exercice écoulé.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte d'un montant de – 17 930€ que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte « Report à nouveau » lequel se trouverait porté à la somme de -316 717 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous précisons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme au titre d'amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles visés à l'article 39-4 du même Code.

Délais de paiement des fournisseurs

(Article L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce)

Par application des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, il est présenté ci-après la décomposition à la clôture de l'exercice 2022 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, exprimé en euros :

Solde	Règlement à 30 jours ou moins	Règlement à 45 jours	Règlement à 90 jours	Total
Fournisseurs			110	

Rémunération du gérant

Conformément à l'article 25 des statuts de la Société, et en raison de la nature de ses fonctions et des responsabilités attachées à sa gestion, le gérant a droit à une rémunération fixée par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires commanditaires avec l'accord des associés commandités.

Aussi, le montant pour l'exercice 2022 sur 12 mois a été de 6000 €. Le montant de cette rémunération a été porté aux charges d'exploitation (autres achats et charges externes).

-oOo-

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Gérance pour l'exercice écoulé.

Le Gérant SAS Cocagne Commanditée,
Présidé par le Réseau Cocagne
Présidé par Dominique Hays

